

Avis public

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, directrice générale, de la **Municipalité du Village de Tadoussac**, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal le 14 juin 2021 à 19 h au 286, rue de la Falaise, à Tadoussac ou via visioconférence avec ZOOM selon la situation dans le contexte de la pandémie.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

DÉROGATION MINEURE **DM2021-003**

Nature et effets :

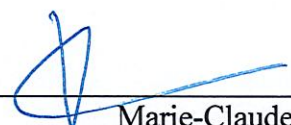
- Demande de dérogation mineure à l'article 6.1.1 du règlement 253 relatif au zonage.
- Demande à ce que le pavillon utilisé à des fins d'hébergement puisse se localiser à 0.50 mètre de la ligne latérale ouest et à 0.75 mètre de la ligne arrière du lot alors que le règlement prescrit une marge de recul minimale de 1.5 mètre et une marge de recul arrière minimale de 5 mètres.

Identification du site concerné :

Lot 4342314
Matricule 6233-95-6838
Propriétaire : Madame Charlotte Pozzi
Adresse : 113 rue Coupe de l'Islet, Tadoussac

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Tadoussac ce 19^e jour de mai 2021


Marie-Claude Guérin
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

